



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 30 et 31 mai 2015

COMPTE RENDU

ADOPTÉ PAR 9 POUR ; 2 ABSTENTIONS

Présents : Sigrid Azouz-Ménard, Olivier Cellier, Vincent Cocquebert (Délégué général, le samedi), Raymonde Derouard, Marie-Anne De Vreyer, Isabelle Dhoyer, Bernard Hameau, Cédric Lafont, Frédéric Le Plaine, Mickaël Lissarre, Maurice Marais, Dominique Mathieu, Maud Réveillé, Emilie Schurch, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois, Nadine Tétron, Gaël Utard, Saâd Zian (Délégué Général à compter du 1^{er} juin)

Participaient ponctuellement : Bruno Aïssou, Responsable administratif et financier, Jean-Amand Declerck, Délégué national, Directeur du pôle Développement

Excusés : Julien Bruno, Marie-Jo Fuster, le CE

Etaient à l'ordre du jour :

Samedi :

- Retour sur l'évaluation du dispositif D.T.
- Appel à générosité du public
- Tour d'horizon des méthodes éducatives
- Questions diverses

Dimanche :

- Délégations de pouvoirs
- Adoption du compte-rendu du CD d'avril
- Préparation de l'Assemblée générale
- Calendrier CD 2015-2016
- Orientations nationales
- Questions administratives et financières

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté

16 Pour ; 1 Abstention

2. Retour sur l'évaluation du dispositif Délégués territoriaux

L'évaluation du dispositif a été réalisée par Martine Vergnes, du cabinet MVA• Accompagnement du changement, avec qui les EEDF ont déjà travaillé pour l'évaluation des Orientations nationales.

Méthodologie utilisée : interview semi-directive de 38 personnes, issues de chacun des 6 territoires et choisies par rapport à leur fonction.

Le dispositif DT est une réponse à la priorité 5 des Orientations nationales ; il a été décidé en décembre 2010 avec 2 objectifs :

- ✓ mieux piloter l'association
- ✓ venir en aide aux élus et aux salariés.

Evolution du dispositif

- ✓ Septembre 2011 – janvier 2013 : installation et démarrage
- ✓ Le collectif DT se constitue
- ✓ Janvier 2013 – juin 2014 : crise économique et financière.

Des changements de personnes dans certains territoires.

Les DT accompagnent le PSE en Régions. Ils continuent le suivi des territoires, contribuent au plan de restructuration. Montée en compétences des personnes. C'est une période excessivement difficile pour les DT car ils servent de régulateurs de conflits entre les différents échelons de l'Association.

- ✓ Juillet 2014 – avril 2015 : restructuration du collectif, redéploiement des missions.

Les déséquilibres entre les territoires se sont accentués. Les DT se sont rapprochés des fonctions support. Sur leur mission 1 les DT sont plus réactifs que proactifs ; ils deviennent pilotes sur leur mission 2 alors qu'ils ne devaient être qu'en appui.

Synthèse des points forts

- ✓ Accompagnement bienveillant en territoire
- ✓ « Agents de liaison » très sollicités permettant la fluidité des relations entre les acteurs ; ils favorisent le décroisement de l'Association
- ✓ Partenaires stratégiques

- ✓ Animateurs structurants, ils impulsent ou participent aux projets

Le dispositif a su démontrer son efficacité et sa légitimité. Mais, depuis janvier 2013, il est sous pression pour les raisons suivantes :

- ✓ Contexte associatif altéré et territoires fragilisés
- ✓ Modification de l'action des DT suite aux effets de la restructuration
- ✓ Plus de pouvoir donné au côté technique de leur mission qu'à l'aspect pédagogique
- ✓ Montée en puissance de leur mission 2 qui parfois prend le pas sur la mission 1.

La crise a taclé le dispositif, les conditions de travail se sont dégradées. Le collectif est mal en point.

Le dispositif suscite des attentes différentes ; l'enquête fait apparaître que

- les Responsables régionaux souhaiteraient un travail collaboratif sur les missions des DT, pour répondre au mieux à leurs besoins
- les salariés régionaux souhaiteraient un accompagnement sur les choix et les projets, un interlocuteur privilégié
- les centres permanents et les SV souhaiteraient un appui pour entrer dans la synergie territoriale
- les équipes du siège national souhaiteraient qu'ils soient mieux intégrés à leurs équipes avec une redéfinition des missions 2.

Il apparaît indispensable de repositionner le dispositif dans le projet EEDF, de le rénover, de le relancer sur de nouvelles bases. Pour cela, un diagnostic partagé en territoires, dans un intérêt collectif, devrait être fait. Le dispositif doit être calibré par rapport aux objectifs et aux moyens disponibles. Un travail est également à faire sur la posture professionnelle liée à la fonction de DT.

Le travail participatif et collaboratif du collectif est à privilégier ; il est nécessaire de définir clairement le dispositif et ses interactions.

L'intégration des RAFT ne se fait pas à la même vitesse en fonction des territoires ; une fois le dispositif RAFT correctement installé, le travail des DT sera allégé.

L'évaluation montre une fois encore les travers « traditionnels » de l'Association. Il faudrait éclaircir la vision politique nationale qu'on a de la fonction des DT. Ces derniers ont une vision de ce pourquoi ils seraient le plus utiles, de sur quoi devrait se positionner leur mission. Les DT ont une mission nationale en territoire et une mission thématique, en fonction des territoires ; l'une ou l'autre de ses 2 missions doit être priorisée. Le bon équilibre doit être trouvé.

Au vu de l'enquête, il apparaît également important de réfléchir à l'articulation des liens entre salariés, avec entre autres, la question du N+1 des salariés régionaux. Cette question d'articulation ne doit pas se limiter aux DT mais prendre en compte l'ensemble du système (RAFT, RLE).

Une fois les nouvelles orientations votées, la mise en place d'un Plan d'Action National (cet outil ayant été abandonné ces dernières années) devrait permettre de clarifier les missions des différents acteurs.

3. Appel à Générosité du Public (AGP)

Les calendriers font partie des dons ; ce sont des petites recettes qui ne déclenchent pas, à ce jour, de défiscalisation. Le Commissaire aux Comptes a demandé à ce que ce soit reclassé dans le « Compte Emploi Ressources ».

Les cotisations, qui donnent droit à une déduction fiscale, ne sont par contre pas un produit de l'AGP.

Certains membres du Comité directeur sont plus que sceptiques quant à l'AGP ; le partage de fichiers¹ continue de poser des questions d'éthique à certains membres du CD.

La charge administrative impacte l'échelon national ; les campagnes locales bénéficient de la dynamique nationale. Même si les résultats sont en hausse depuis 2009, les bénéfices ne sont pas encore assez importants par rapport aux charges.

Une réflexion est à mener sur les questions de mécénat et de sponsoring ; dans quel cadre les EEDF pourraient entrer dans ces modes de financement ? Une « éthique nationale associative » doit être réfléchie.

¹ Une motion en AG sur le partage de fichiers a été validée en 2012 et les donateurs peuvent stipuler qu'ils ne souhaitent pas que leurs coordonnées soient diffusées.

Le principe de l'AGP est celui d'un investissement à long terme ; au démarrage, c'est une action déficitaire mais dont les résultats s'améliorent au fil des années. Pour autant à ce jour, ce que l'AGP rapporte est largement en dessous de ce que le consultant avait annoncé. Ce dernier globalise les résultats et analyse nos difficultés antérieures. Jusque là, c'était un élément de stabilité du système puisque le professionnel de l'Association en charge du dossier a régulièrement changé depuis 3 ans. Arrêter l'AGP s'est aussi prendre le risque de perdre la culture de défiscalisation qui est en train de se mettre en route dans l'Association.

Le Comité directeur pense que le document présenté sur cette séance ne permet pas clairement d'avoir une lisibilité sur la collecte de dons. Il apparaît important de reprendre ses éléments à partir de septembre, avec le retour de la professionnelle en charge du dossier. Par ailleurs, pour mieux communiquer sur la collecte, il faut axer plus stratégiquement nos appels à dons. Le CD doit en amont clarifier ses choix politiques.

4. Tour d'horizon des méthodes éducatives

Il s'agit d'une première phase présentée par Jean Amand Declerck, Directeur du pôle Développement. Ce temps a pour objectif de dégager des grands axes pour construire la phase de travail suivante autour de ce qu'est la pédagogie aujourd'hui dans le Mouvement.

L'analyse présentée est partagée. L'Association a besoin d'une ligne directrice claire et stable permettant l'innovation.

En 10 ans, les effectifs ont augmenté mais nous sommes passés d'une association de jeunes à une association d'enfants. Cette analyse est faite à partir des chiffres des groupes locaux.

Les JAÉ ne sont pas constitués comme une branche avec un programme pédagogique clair ; pour certains membres du CD la question se pose de savoir s'il faut continuer dans ce sens. L'âge JAÉ ne devrait-il pas permettre la mise en place de parcours individuels, vers un engagement national par exemple ?

Si nous voulons avoir des ambitions et pas seulement nous adapter à notre réalité, il est important de dynamiser les publics Aînée et JAÉ. C'est en particulier sur la branche Aînée que l'on peut mettre en place les ancrages de la transformation sociale.

Il est important de parler de pédagogie sur l'ensemble de l'Association et pas seulement du côté des groupes locaux et de poursuivre le décloisonnement pédagogie et formation.

Les propositions pédagogiques sont à retravailler en priorité sur les tranches d'âges où il y a des manques. La création d'outil doit s'accompagner d'une réflexion sur leur circuit et mode de diffusion. Dans l'Association il existe une sorte de culture de l'outil éphémère ; celle-ci devrait peut-être être enrayée. Certains très pertinents existent et pourraient être simplement réactualisés.

Notre système de formation est également à réinterroger ; ce qui pour autant ne signifie pas qu'il faille complètement tout changer. La formation en stage a un côté sacralisé, pour autant ce n'est pas la 1^{ère} entrée d'un responsable dans l'action. La formation s'adresse à tout le monde ; cela veut dire qu'il doit exister un parcours de formation en dehors des formations diplômantes.

Dans le document de synthèse présenté, il n'y a rien sur l'**International**. Cela paraît étonnant : cet axe a certes un coût mais permet de se décentrer et de nourrir la politique éducative. **L'International devrait faire l'objet d'un temps sur un prochain CD.**

Il est important de veiller à ce que les propositions éducatives soient cohérentes. Mais il ne faut pas confondre cohérence avec recherche identitaire. Le vocabulaire que l'on utilise a un sens ; depuis plusieurs années, il y a un glissement du terme responsable vers celui d'animateur ; il faut enrayer cela. Il est indispensable de redonner le goût de l'Aventure ; celui-ci passe par la formation du responsable Éclé, de celui qui fait de l'animation au sein de l'Association. Nous devons former des praticiens du scoutisme EEDF, des militants qui ont des niveaux d'intervention, de responsabilités différents.

5. Questions diverses

- Congrès extraordinaire NPDC/Picardie

Pas de difficulté particulière de mise en place. Déroulement très fluide de ce congrès extraordinaire ; du travail sérieux a été fait. Il y a eu 2 nouvelles candidatures sur l'Équipe régionale entre le congrès initial et le congrès extraordinaire.

Manon Verbecke a été élue Responsable régionale et Florence Lecat, Trésorière régionale.

Nominations :

Suite au congrès extraordinaire qui s'est tenu le 17 mai 2015, le Comité directeur nomme :

- **Manon Verbecke, Responsable régionale. 11 Pour ; 1 Contre ; 5 Abstentions.**

- **Florence Lecat, Trésorière régionale.**

11 Pour ; 1 Contre ; 5 Abstentions.

- Suites du dossier St Quentin :

Un courrier a été envoyé aux autorités concernant l'ancien groupe EEDF de St Quentin. Nous n'avons à ce jour aucun retour. Par ailleurs le matériel n'a pas été rendu aux EEDF.

- Courrier de l'Équipe nationale au Comité directeur

Ce courrier, au delà de l'exemple, met en évidence le besoin de créer un espace de régulation avec l'Équipe nationale.

6. Fonction employeur

Le Comité directeur se positionne pour, qu'à chaque séance, il puisse y avoir un temps uniquement entre élus.

Les membres du Comité directeur tiennent à saluer le travail important mené par le Président, soutenu par la Trésorière nationale, en cette période de changement de Délégué général et pour mener à bien les tâches qui en découlent.

Délégations de pouvoir

- **Le Comité directeur met fin à la délégation de pouvoir de Vincent Cocquebert à la date du 31 mai 2015.** **15 Pour ; Unanimité des présents.**
- **Le Comité directeur donne mandat au Président pour donner pouvoir à Saâd Zian, Délégué général, tel que présenté en séance et dans le respect de l'article 9 des statuts.** **15 Pour ; Unanimité des présents.**
- **Le Comité directeur donne mandat au président pour donner pouvoir à Bruno Aïssou, directeur administratif et financier tel que présenté en séance et dans le respect de l'article 9 des statuts.** **15 Pour ; Unanimité des présents.**
- **Le Comité directeur donne mandat au Président et au Délégué Général pour organiser les ajustements nécessaires de l'équipe nationale tels que présentés en séances.** **15 Pour ; Unanimité des présents.**

7. Adoption compte-rendu du Comité directeur des 25 et 26 avril

Après modifications le compte-rendu est adopté.

Unanimité des présents.

8. Préparation de l'Assemblée générale

- ✓ **Vote électronique** : techniquement cela semble au point avec la validation des votes sur écran et la présence d'un technicien en permanence. Il convient cependant d'avoir un plan B (recours au vote « classique » en cas de problème). Un test sera fait le samedi matin. Le timing très serré de l'AG plaide en faveur du vote électronique ; le coût global pour 250 boîtiers de vote, le technicien, le déplacement s'élève à 2340€ TTC. Les besoins se situent sur la seule journée du samedi ; il va être étudié avec le prestataire un tarif pour cette seule 1^{ère} journée.

Sont concernés par le vote électronique : l'ordre du jour et les rapports. En revanche les votes touchant aux motions et les votes nominatifs se feront à bulletin secret sur bulletin papier.

Après échange, le boîtier qui coûte 108€, sera remis au votant contre un engagement écrit.

L'utilisation du vote électronique selon les dispositions ci-dessus est adoptée.

14 Pour ; 2 Contre ; 1 Abstention.

- ✓ **Idées d'Avenir** : lors de la rencontre, les participants ont adopté une résolution demandant à l'AG de se positionner quant à la pérennité de la démarche. Le Comité directeur, considérant que la décision de poursuite de la démarche est de sa responsabilité, rejette cette proposition.

10 Contre ; 5 Abstentions.

Un temps Idées d’Avenir pourra être intégré aux ateliers du samedi matin avec la répartition dans les 5 groupes des membres du comité de pilotage et du comité de suivi des résolutions. Un temps de retour en plénier se fera le dimanche matin.

- ✓ **Questions financières** : pour tenir compte des différents niveaux de connaissance et de compréhension des membres de l’AG sur les questions financières, installation d’un stand financier « permanent ».
- ✓ **Binômes** : lors des ateliers du matin, mise en place de binômes élus du CD/salariés. Les membres du CD sont personnes ressources ; l’animation sera tenue par le/la salariée.
- ✓ **Ateliers Orientations** : les membres du CD sont garants de la méthode et donc peuvent piloter l’atelier. La priorisation se fera en même temps que les votes le dimanche ; les gommettes (8 par votants) seront données par le bureau de vote.
- ✓ **Quels documents donner à l’arrivée à l’AG ?**
 - Les déclarations de candidature ainsi que le texte de l’OLD seront données à chacun
 - Une cinquantaine des différents rapports sera disponible à l’accueil
- ✓ **Organisation du CD à la tribune** :
 - pour le rapport moral : Mickaël Lissarre, Sigrid Azouz-Ménard, Marie-Anne De Vreyer, Raymonde Derouard, Maurice Marais, Jean-Yves Talois, Nadine Tétron
 - pour le rapport financier : Isabelle Dhoyer, Gaël Utard, les membres de la CAF, la commission de contrôle
- ✓ **Ordre du jour de l’Assemblée générale** :
Le Comité directeur adopte les modifications suivantes :
 - ouverture à 13h45
 - temps Idées d’Avenir en séance plénière, avant les ateliers sur les Orientations nationales

Modifications adoptées.

14 Pour ; 1 Contre ; 1 Abstention.

✓ **Motions** :

Après relecture il s’avère que la réponse apportée à la motion sur la chemise est incohérente.

La proposition de clarification de la réponse est adoptée

15 pour ; 1 Abst

Elle sera communiquée aux participants à l’AG.

9. Calendrier institutionnel 2015-2016

Pour une meilleure harmonisation sur l’année la date du 2^{ème} CN est déplacée.

Le week-end « Orientations nationales » est supprimé car ne s’inscrit plus dans la démarche.

Les lieux des CD ne sont pas fixés car il est nécessaire de rediscuter de la pertinence des « délocalisées ».

10. Calendrier des Comités directeur et Conseils nationaux pour 2015-2016

19-20 septembre	Comité directeur	5-6 mars	Comité directeur
17-18 octobre	Conseil national	26-27 mars	Conseil national
14-15 novembre	Comité directeur	16-17 avril	Comité directeur
12-13 décembre	Conseil national	21-22 mai	Comité directeur
16-17 janvier	Comité directeur	11-12 juin	Assemblée générale
6-7 février	Comité directeur	25-26 juin	Comité directeur
Période des congrès : du 23-24 janvier au 20-21 mars, exceptés les 6 et 7 février et 5 et 6 mars			

Calendrier adopté.

9 Pour ; 6 Abstentions.

11. Orientations Nationales

Réflexions concernant un chapeau des Orientations nationales : pour le groupe de travail, c’est prématuré ; il faudra sans doute les prévoir « à double détente » :

- une partie liée au contexte, l’état des lieux de l’Association, le lien avec nos valeurs, missions, ambitions, avant fin 2015 ;
- une partie, à caractère politique, en lien avec les orientations qui se dégageront, mais cette partie ne sera pas possible avant mars 2016.

12. Bilan annuel du Comité directeur

Celui-ci se fera le samedi matin de l'AG, de 8h30 à 10h00.

13. Séance de juin de Comité Directeur

A cette heure il ne peut être précisé si celle-ci débutera à 10h du matin ou à 14h

14. Questions administratives et financières

- ✓ **Rénovation du réseau d'eau et d'électricité de Bécours** : s'élevant à un montant global de 43 861,00€ répartis en 3 tranches (printemps et automne 2015, printemps 2016) ; sur ce coût global, il est espéré environ 15 000€ de subvention.

Le Comité directeur donne son accord pour ces travaux jusqu'à hauteur de 43 861,00€.
14 Pour ; 1 Abstention.

- ✓ **Rapport annuel de la CAF** : Bernard Hameau, pilote de la CAF, présente le rapport annuel de la commission, adopté en son sein le samedi 30 mai. Ce rapport fait état d'un travail important, efficace, avec le souci de l'écoute, de la réflexion, de l'argumentation. Le prochain CD devra renouveler plusieurs de ces membres au sein de la CAF. Il est important de dire qu'il n'est pas indispensable d'être expert pour y apporter sa contribution.
- ✓ **Contrat d'Engagement Réciproque** : pour l'année il n'y a pas de changement par rapport aux engagements pris en octobre. Le document présenté est un document de travail de l'Équipe nationale qui pourrait être une proposition pour l'avenir. Les modalités de l'avenir du CER seront discutées en CD et en CN.

PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

27 ET 28 JUIN 2015